



**États financiers du**

**Centre d'analyse des opérations et déclarations  
financières du Canada (CANAFE)**

**Et rapport des auditeurs indépendants**

Pour l'exercice ayant terminé le 31 mars 2022

## Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2022 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE). Ces états financiers ont été préparés par la direction en suivant les politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de CANAFE. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport sur les résultats ministériels* de CANAFE concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçus pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de l'organisme sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les rajustements nécessaires.

CANAFE fait l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général (BCG) et utilise les résultats de ces audits dans le but de se conformer à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor. Un audit des contrôles de base a été effectué par le BCG en 2016-2017. Le [Rapport sur l'audit des contrôles de base \(canada.ca\)](#) et le [Plan d'action de la direction \(canada.ca\)](#) sont affichés sur le site Web de CANAFE.

Le cabinet KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. a émis une opinion sur la présentation fidèle des états financiers de CANAFE sans donner d'opinion d'audit au sujet de l'évaluation annuelle de l'efficacité des contrôles internes de CANAFE en matière de rapports financiers.

**Annette Ryan**

Directrice et présidente-directrice générale par intérim  
CANAFE  
Ottawa (Canada)

**Jessica Kaluski**

Dirigeante principale des finances  
CANAFE  
Ottawa (Canada)

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Date

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
150, rue Elgin  
Bureau 1800  
Ottawa ON K2P 2P8  
Canada  
Téléphone 613-212-5764  
Télécopieur 613-212-2896

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À la directrice du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (« CANAFE »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2022
- l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle pour l'exercice clos à cette date
- l'état de la variation de la dette nette ministérielle pour l'exercice clos à cette date
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date
- ainsi que les notes complémentaires et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CANAFE au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation, la variation de la dette nette ministérielle, et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables généralement appliquées par le gouvernement du Canada pour les ministères et organismes gouvernementaux conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de CANAFE conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Observations**

Sans modifier notre opinion, nous attirons votre attention sur la note 2(a) des états financiers, qui décrit la méthode de comptabilité utilisée pour préparer les présents états financiers. Les états financiers sont préparés afin de fournir l'information financière unique à la direction de CANAFE et au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. En conséquence, les états financiers peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables généralement appliquées par le gouvernement du Canada pour les ministères et organismes gouvernementaux conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de CANAFE à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider CANAFE ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de CANAFE.

## **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de CANAFE.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de CANAFE à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener CANAFE à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

 KPMG s.n.l./s.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés  
Ottawa (Canada)  
Le 9 septembre 2022

## CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA

### État de la situation financière

au 31 mars

(en dollars)	2022	2021
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	7 157 111	5 795 606
Indemnités de vacances et congés compensatoires	3 994 635	3 942 067
Avantages sociaux futurs (note 5)	473 196	1 599 221
<b>Total des passifs nets</b>	<b>11 624 942</b>	<b>11 336 894</b>
<b>Actifs financiers</b>		
Montant à recevoir du Trésor	6 971 039	5 759 395
Débiteurs et avances (note 6)	978 978	397 144
<b>Total des actifs financiers nets</b>	<b>7 950 017</b>	<b>6 156 539</b>
<b>Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement</b>		
Débiteurs et avances (note 6)	(446 522)	(130 275)
<b>Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement</b>	<b>(446 522)</b>	<b>(130 275)</b>
<b>Total des actifs financiers nets</b>	<b>7 503 495</b>	<b>6 026 264</b>
<b>Dettes nettes ministérielles</b>	<b>4 121 447</b>	<b>5 310 630</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	1 714 800	1 163 246
Immobilisations corporelles (note 7)	3 245 716	3 469 194
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>4 960 516</b>	<b>4 632 440</b>
<b>Situation financière nette ministérielle</b>	<b>839 069</b>	<b>(678 190)</b>

Obligations contractuelles (note 8)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Annette Ryan**  
Directrice et présidente-directrice générale par intérim  
CANAFE  
Ottawa (Canada)

**Jessica Kaluski**  
Dirigeante principale des finances

# CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA

## État des résultats et de la situation financière nette ministérielle

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)	Résultats prévus 2022	2022	2021
<b>Charges</b>			
Renseignement financier	22 461 241	21 956 705	18 719 664
Programme de conformité	30 004 004	26 802 967	21 313 574
Services internes	37 779 536	31 142 634	26 478 990
<b>Total des charges</b>	<b>90 244 781</b>	<b>79 902 306</b>	<b>66 512 228</b>
<b>Revenus</b>			
Revenus non disponibles	-	2 237 694	281 700
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	-	(2 237 694)	(281 700)
<b>Total des revenus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>90 244 781</b>	<b>79 902 306</b>	<b>66 512 228</b>
<b>Financement du gouvernement et transferts</b>			
Encaisse nette fournie par le gouvernement	85 663 493	75 906 625	63 004 766
Variation des montants à recevoir du Trésor	618 165	1 211 644	(1 574 616)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	4 252 188	4 287 839	3 459 083
Autres éléments d'actifs et de passifs transférés (à)/de d'autres ministères gouvernementaux	-	13 457	-
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>(289 065)</b>	<b>(1 517 259)</b>	1 622 995
<b>Situation financière nette ministérielle début de l'exercice</b>	<b>907 430</b>	<b>(678 190)</b>	944 805
<b>Situation financière nette ministérielle fin de l'exercice</b>	<b>1 196 495</b>	<b>839 069</b>	(678 190)

Information sectorielle (note 10)

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

## CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA

### État de la variation de la dette nette ministérielle

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)	Résultats prévus 2022	2022	2021
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	(289 065)	1 517 259	1 622 995
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	246 243	17 809	318 897
Amortissement des immobilisations corporelles	(263 119)	(241 287)	(270 301)
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	(16 876)	(223 478)	48 596
<b>Variation due aux charges payées d'avance</b>	1 133 754	551 554	94 751
<b>Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle</b>	827 813	(1 189 183)	1 766 342
<b>Dette nette ministérielle - début de l'exercice</b>	<b>2 966 763</b>	<b>5 310 630</b>	<b>3 544 288</b>
<b>Dette nette ministérielle - fin de l'exercice</b>	<b>3 794 576</b>	<b>4 121 447</b>	<b>5 310 630</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*



## CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA

### État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)	2022	2021
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	79 902 306	66 512 228
<b>Postes hors caisse :</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	(241 287)	(270 301)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(4 287 839)	(3 459 083)
Autres éléments d'actifs et de passifs transférés (à)/de d'autres ministères gouvernementaux	(13 457)	-
<b>Variations de l'État de la situation financière :</b>		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	265 587	(1 263 153)
Augmentation des charges payées d'avance	551 554	94 751
(Augmentation) diminution des créditeurs et charges à payer	(1 361 505)	2 883 837
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	(52,568)	(1 788 050)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	1,126,025	(24 360)
<b>Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement</b>	<b>75 888 816</b>	<b>62 685 869</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	17 809	318 897
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	17 809	318 897
<b>Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>75 906 625</b>	<b>63 004 766</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

## 1. Pouvoirs et objectifs

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) a été créé en juillet 2000 pour devenir l'unité du renseignement financier du Canada. CANAFE a pour mission de faciliter la détection, la prévention et la dissuasion en matière de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes tout en assurant la protection des renseignements personnels qu'il détient. Ses programmes de renseignement financier et de conformité ont pour objet de perturber la capacité des groupes criminels et terroristes qui cherchent à abuser du système financier canadien et de réduire le caractère profitable des activités criminelles.

CANAFE agit de façon autonome et indépendante des organismes d'application de la loi et des autres entités auxquelles il est autorisé à communiquer des renseignements financiers. Il relève du ministre des Finances, à qui il incombe de rendre compte de ses activités au Parlement. CANAFE a été mis sur pied et exerce ses activités en vertu de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et des règlements connexes.

En s'acquittant de ses principaux mandats en matière de renseignement financier et de conformité, CANAFE s'engage à réaliser sa vision : **Canadiens en sécurité, économie sûre** : Contribuer à la sécurité des Canadiens et de l'économie, à titre de leader digne de confiance dans la lutte mondiale contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

## 2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux méthodes comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des méthodes comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

### (a) Autorisations parlementaires

CANAFE est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à CANAFE ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants présentés dans l'état des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel 2021-2022. Les montants des résultats prévus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la variation de la dette nette ministérielle ont été préparés à des fins de gestion interne et n'ont pas été publiés antérieurement.

### (b) Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada

Les activités de CANAFE sont financées par le Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par CANAFE est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par CANAFE sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères.

### (c) Montant à recevoir ou à verser au Trésor

Le montant à recevoir du Trésor ou à lui verser découle d'un écart temporaire à la fin de l'exercice entre le moment où une opération a une incidence sur les autorisations et le moment où elle est payée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que CANAFE a le droit de prélever sur le Trésor sans autre affectation d'autorisation pour s'acquitter de ses passifs.

## 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

### (d) Revenus

- Depuis le 30 décembre 2008, CANAFE a le pouvoir législatif d'imposer des pénalités administratives pécuniaires (PAP) aux entités déclarantes qui ne respectent pas la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes du Canada. Par conséquent, depuis l'exercice 2009-2010, les montants provenant de l'imposition de PAP sont comptabilisés comme une source de revenus non disponibles.
- Les revenus non disponibles ne peuvent servir à acquitter les passifs de CANAFE. Bien que l'on s'attende à ce que la directrice de CANAFE maintienne le contrôle comptable, elle n'a aucun pouvoir de décision quant aux revenus non disponibles. Par conséquent, les revenus non disponibles sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de CANAFE.

### (e) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

- Les indemnités de vacances et les congés compensatoires sont passés en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

### (f) Avantages sociaux futurs

- Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime comptant de nombreux employeurs qui est administré par le gouvernement. Les cotisations de CANAFE au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale ministérielle à l'égard du régime. La responsabilité de CANAFE à l'égard du Régime se limite à ses cotisations. Les excédents ou les déficits actuariels figurent dans les états financiers du gouvernement du Canada, à titre de promoteur du régime.
- Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ, selon les dispositions de leurs conventions collectives ou leurs conditions d'emploi. L'obligation relative aux indemnités acquises par les employés est calculée à l'aide d'informations provenant des résultats du passif déterminé de façon actuarielle pour les indemnités de départ des employés du Centre. Cette approche est une nouvelle estimation de la direction, qui diffère de la ligne directrice du SCT qui fournit un pourcentage pouvant être utilisé pour ce calcul. Le SCT recommande d'avoir une estimation plus précise pour le ministère.
- En vertu des méthodes comptables du Conseil du Trésor s'appliquant aux ministères publics, les charges à payer relatives aux indemnités de maladie sont constatées dans les états financiers du gouvernement du Canada et non dans les présents états.

### (g) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés au moindre du coût ou de la valeur recouvrable nette. Une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

### (h) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un élément du passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut pas être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

## 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

### (i) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. CANAFE n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans des réserves indiennes et les collections dans des musées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire, sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation corporelle, de la façon suivante :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel et outillage	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Produits logiciels (achetés et développés)	5 ans
Autre équipement, y compris le mobilier	5 à 10 ans
Améliorations locatives	Le moindre de la durée du bail ou de 10 ans

### (j) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des revenus et des charges présentés dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère les estimations et les hypothèses comme étant raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre des indemnités de départ, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et le montant de l'augmentation économique déclaré à titre d'événement subséquent. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière importante. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, si des rajustements s'imposent, ils sont comptabilisés dans les états financiers de l'exercice au cours duquel ils sont constatés.

# CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU

## CANADA Notes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars

### 3. Autorisations parlementaires

CANAFE reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière nette d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice antérieur ou pendant l'exercice en cours, ou qui le seront au cours d'un exercice futur. Par conséquent, les résultats de fonctionnement nets de CANAFE diffèrent selon qu'ils sont présentés en fonction du financement octroyé par le gouvernement pour l'exercice. Les tableaux suivants font le rapprochement des différences.

*(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés :*

(en dollars)	2022	2021
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	79 902 306	66 512 228
<b>Rajustements pour éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais n'ayant aucune incidence sur les autorisations :</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 7)	(241 287)	(270 301)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	(4 287 839)	(3 459 083)
Augmentation du passif au titre des indemnités de vacances et des congés compensatoires	(52 568)	(1 788 050)
Diminution (augmentation) du passif au titre des avantages sociaux futurs	1 126 025	(24 360)
Augmentation des charges à payer non imputées aux autorisations	840	61 317
Charge des mauvaises créances	(38 725)	-
Remboursement des dépenses d'exercices antérieurs	49 831	250 368
<b>Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais n'ayant aucune incidence sur les autorisations</b>	<b>(3 443 723)</b>	<b>(5 230 109)</b>
<b>Rajustements pour les éléments n'ayant aucune incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 7)	17 809	318 897
Augmentation des charges payées d'avance	551 554	94 751
Trop-payés au titre de la rémunération à recouvrer	(678)	14 085
Autres prêts et avances aux employés	2 560	1 102
Autres	(1,549)	
<b>Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations</b>	<b>5 769 696</b>	<b>428 835</b>
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>77 028 279</b>	<b>61 710 954</b>

## CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU

### CANADA Notes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars

### 3. Autorisations parlementaires (suite)

*(b) Rapprochement des autorisations parlementaires fournies et des autorisations de l'exercice en cours utilisées*

(en dollars)	2022		2021
<b>Autorisations fournies :</b>			
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	83 548	128	74 404 303
Montants législatifs	6 738	585	5 878 884
<b>Total des autorisations</b>	<b>90 286</b>	<b>713</b>	<b>80 283 187</b>
Moins:			
Autorisations disponibles pour les exercices ultérieurs		-	25
Fonds du crédit 1 inutilisés – Dépenses de fonctionnement	(13 258)	434	(18 572 258)
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>77 028</b>	<b>279</b>	<b>61 710 954</b>

### 4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente en détail les crédoiteurs et les charges à payer de

CANAFE. (en dollars)	2022		2021
Crédoiteurs – Autres ministères et organismes	555	881	782 778
Crédoiteurs – Parties externes	2 275	701	1 562 788
<b>Total des crédoiteurs</b>	<b>2 831</b>	<b>582</b>	<b>2 345 566</b>
Traitements et salaires courus	4 134	611	3 422 742
Charges à payer	190	918	27 298
<b>Total des crédoiteurs et des charges à payer</b>	<b>7 157</b>	<b>111</b>	<b>5 795 606</b>

# CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU

## CANADA Notes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars

### 5. Avantages sociaux futurs

#### (a) Prestations de retraite

Les employés de CANAFE participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « régime »), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans, à un taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées sur l'inflation.

Les employés ainsi que CANAFE versent des cotisations afin de couvrir le coût du régime. En raison de la modification apportée à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des mesures prévues par le *Plan d'action économique de 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes : les cotisants du groupe 1 sont définis comme étant les participants inscrits jusqu'au 31 décembre 2012 et les cotisants du groupe 2 sont définis comme étant les participants inscrits à compter du 1er janvier 2013. Chaque groupe a un taux de cotisation différent.

En 2021-2022, le montant des charges s'élève à 4 552 585 \$ (4 011 751 \$ en 2020-2021). En ce qui concerne les cotisants du groupe 1, les charges représentent environ 1,01 fois (1,01 fois en 2020-2021) la cotisation de l'employé, et pour les cotisants du groupe 2, environ 1,00 fois (1,00 fois en 2020-2021) la cotisation de l'employé.

La responsabilité de CANAFE relativement au régime se limite aux cotisations qu'il verse. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de promoteur du régime.

#### (b) Indemnités de départ

Les indemnités de départ étaient versées antérieurement aux employés par CANAFE en fonction de leur admissibilité, de leurs années de service et du salaire touché à la cessation de l'emploi. Cela dit, depuis 2011, l'accumulation de ces indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé de façon progressive pour la majorité des employés. Les employés visés par ces changements se sont vu offrir la possibilité de toucher le montant total ou partiel des prestations accumulées à ce jour ou de toucher le montant total ou restant des prestations à leur départ de la fonction publique. Au 31 mars 2019, tous les paiements pour encaissement immédiat avaient été versés. Les indemnités de départ ne sont pas financées et, par conséquent, les obligations non payées seront prélevées sur les autorisations futures. Au cours de l'année, CANAFE a révisé sa méthodologie d'estimation de l'obligation, qui est appliquée de manière prospective.

Le tableau ci-après présente les changements apportés aux obligations au cours de l'année.

(en dollars)	2022	2021
Obligation au titre des indemnités constituées – début de l'exercice	1 599 221	1 574 861
Charges de l'exercice	59 942	22 305
Prestations versées pendant l'exercice	(59 942)	2 055
L'effet net d'un changement dans la gestion de l'estimation	(1 126 025)	-
<b>Obligation au titre des indemnités constituées – fin de l'exercice</b>	<b>473 196</b>	<b>1 599 221</b>

## CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU

### CANADA Notes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars

## 6. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances du Bureau :

(en dollars)	2022	2021
Débiteurs – Autres ministères et organismes	586 164	269 984
Débiteurs – Parties externes	427 062	131 234
Avances aux employés	3 664	4 852
	1 016 890	406 070
Provision pour créances douteuses – Débiteurs des parties externes	(37 912)	( 8 926)
<b>Débiteurs et avances bruts</b>	<b>978 979</b>	<b>397 144</b>
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	( 446 522)	( 130 275)
<b>Débiteurs et avances nets</b>	<b>532 456</b>	<b>266 869</b>



## CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU

### CANADA Notes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars

## 7. Immobilisations corporelles

<b>Coût</b> (en dollars)	<b>Solde d'ouverture</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions et radiations</b>	<b>Solde de clôture</b>
Matériel et outillage	1 715 857	-	-	1 715 857
Matériel informatique	7 235 169	8 238	-	7 243 407
Produits logiciels (achetés et développés)	16 364 964	9 571	-	16 374 535
Autre matériel, y compris le mobilier	6 656 676	-	-	6 656 676
Améliorations locatives	8 790 131	-	-	8 790 131
<b>Total</b>	<b>40 762 797</b>	<b>17 809</b>	<b>-</b>	<b>40 780 606</b>

<b>Amortissement cumulé</b> (en dollars)	<b>Solde d'ouverture</b>	<b>Amortissement</b>	<b>Cessions et radiations</b>	<b>Solde de Cloture</b>
Matériel et outillage	1 473,586	12,545	-	1 486 128
Matériel informatique	6 534,470	67,217	-	6 601 686
Produits logiciels (achetés et développés)	15 933,556	31,650	-	15 965 206
Autre matériel, y compris le mobilier	6 357 325	23,920	-	6 381 245
Améliorations locatives	6 994 666	105,955	-	7 100 621
<b>Total</b>	<b>37 293 603</b>	<b>241 287</b>	<b>-</b>	<b>37 534 890</b>

### Valeur comptable nette

(en dollars)	<b>2022</b>	2021
Matériel et outillage	<b>229 726</b>	242 271
Matériel informatique	<b>641 720</b>	700 699
Produits logiciels (achetés et développés)	<b>409 329</b>	431 408
Autre matériel, y compris le mobilier	<b>275 431</b>	299 351
Améliorations locatives	<b>1 689 510</b>	1 795 465
<b>Total</b>	<b>3 245 716</b>	3 469 194

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

# CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA

## Notes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars

## 8. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de CANAFE peuvent donner lieu à des contrats et des obligations d'importance en vertu desquels CANAFE sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur de nombreuses années lorsque les services seront rendus. CANAFE a conclu des contrats de location de photocopieuses avec Xerox et pour la location de locaux à bureaux dans quatre emplacements au Canada avec Services publics et Approvisionnement Canada. Les paiements globaux minimums pour chacun des prochains exercices sont les suivants :

(en dollars)	2022-2023	2023-2024	2024-2025 et exercices suivants	Total
	4 036 738	3 833 211	7 345 130	15 215 079

## 9. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, CANAFE est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État. CANAFE conclut des ententes d'opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Au cours de l'exercice, CANAFE a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

### a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, CANAFE a reçu gratuitement des services communs de certaines organisations liées aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et à l'indemnisation des accidents de travail. Ces services gratuits ont été inscrits dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle de CANAFE, comme le montre le tableau ci-après.

(en dollars)	2022	2021
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	4 287 839	3 459 083
<b>Total</b>	<b>4 287 839</b>	<b>3 459 083</b>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives pour des raisons d'efficacité, d'efficacités et de réduction des coûts et pour réaliser des économies dans le cadre des programmes offerts au public. Par conséquent, le gouvernement fait appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs de sorte qu'un seul ministère mène sans frais certaines activités au nom de tous. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts par Services publics et Approvisionnement Canada, n'est pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle de CANAFE. Le coût des services liés à l'infrastructure de la technologie de l'information fournis par Services partagés Canada, soit 4 755 793 \$, n'a pas non plus été ajouté à l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle de CANAFE.

### (b) Autres transactions entre apparentés

(en dollars)	2022	2021
Charges – autres ministères et organismes	19 674 334	14 912 931

# CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA

## Notes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars

## 10. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes de CANAFE. La présentation de l'information sectorielle est fondée sur les méthodes comptables décrites à la note 2, *Sommaire des principales méthodes comptables*. Le tableau ci-dessous présente les charges continues engagées et les revenus générés dans le cadre des principales activités de programme, par principaux articles de dépenses et par principaux types de revenus. Voici les résultats de chaque secteur pour l'exercice :

(en dollars)	Renseignement financier	Programme de conformité	Services internes	2022	2021
<b>Charges de fonctionnement</b>					
Salaires et avantages sociaux	16 307 021	20 331 077	21 488 307	<b>58 126 405</b>	51 761 248
Services professionnels et spéciaux	1 922 758	3 189 143	4 537 567	<b>9 649 468</b>	4 739 828
Installations	1 155 364	1 754 441	1 369 320	<b>4 279 125</b>	3 741 740
Locations	<sup>1</sup> 055 459	503 325	1 393 253	<b>2 952 037</b>	2 403 669
Acquisition de matériel et d'outillage	479 093	259 538	822 054	<b>1 560 685</b>	1 039 504
Transports et télécommunications	353 923	176 323	464 372	<b>994 618</b>	837 298
Réparations et entretien	239 675	148 013	462 129	<b>849 817</b>	615 366
Services d'information	267 436	236 459	341 742	<b>845 637</b>	790 309
Services publics, fournitures et approvisionnement	74 899	97 839	108 934	<b>281 672</b>	281 540
Amortissement des immobilisations corporelles	83 508	66 788	90 990	<b>241 287</b>	270 301
Déplacements et déménagements	17 569	10 599	63 966	<b>92 133</b>	24 885
Autres dépenses	-	29 422	-	<b>29 422</b>	6 540
<b>Total des charges de fonctionnement</b>	<b>22 766 452</b>	<b>25 993 220</b>	<b>31 142 634</b>	<b>79 902 306</b>	<b>66 512 228</b>
<b>Revenus</b>					
Revenus non disponibles	556	2 074 659	162 479	<b>2 237 694</b>	281 700
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(556)	(2 074 659)	(162 479)	<b>(2 237 694)</b>	(281 700)
<b>Total des revenus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>22 766 452</b>	<b>25 993 220</b>	<b>31 142 634</b>	<b>79 902 306</b>	<b>66 512 228</b>